Liberté pour Adrien ! Relaxe pour tous les inculpé-e-s de la Fête de la musique !

Contrairement à ce qui a été relaté dans la presse, c'est un véritable tabassage policier de militants connus pour leur engagement politique qui a eu lieu lors de la Fête de la musique à Poitiers. En effet, les journaux locaux, caisse de résonance de la propagande policière, parlent de « rixe » ou de « bagarre » avec la police. Or, ce 21 juin, cela ne s'est pas du tout passé de cette façon. Comme l'ont expliqué des témoignages concordants, les policiers *en uniforme* et la brigade anticriminalité (BAC) n'ont en fait pas lâché une quinzaine de jeunes militants connus d'eux depuis les derniers mouvements lycéens et étudiants. M. Papineau, le directeur départemental de la sécurité publique qui s'est rendu célèbre par sa capacité à attirer vers lui des petits objets tels que pile, briquet ou caillou… sans en tirer jamais la moindre égratignure mais plutôt l'obtention d'amendes, était également à la parade, *en uniforme*. Les forces de l'« ordre » étaient donc prêtes à en découdre. Et c'est effectivement ce qui est arrivé. Prenant pour prétextes – ou alors, plus probable, inventant – une menace proférée contre lui, ainsi qu'une bouteille ayant atterri à ses pieds, et ayant aperçu un – en fait, une – de ces jeunes militants, M. Papineau le désigne à ses troupes, déterminé à créer l'incident. A moins que ce ne soit l'inverse : apercevant cette militante, il invente, nous dirions comme à son habitude, cette histoire, et se sert du prétexte de l'insulte et de la bouteille pour la désigner à ses troupes.

Précisons que M. Papineau a expliqué lors de l'« enquête » qu'il avait tourné la tête dans la direction d'où la voix était venue : il n'a pas vu la bouteille arriver vers lui (ce qui tendrait à prouver que celle-ci n'a pas été lancée de ce côté-là) ; en revanche, ô merveille ! il a aperçu cette jeune militante qu'il a immédiatement désignée à ses troupes. L'occasion fait le larron, on le sait : cette militante avait été condamnée en correctionnelle pour « bris de "sucette" Decaux ». **Mais elle a été relaxée depuis**. Evidemment, la décision n'a guère plu dans les rangs de la police ; et donc sa présence sur les lieux – comme celle de ses camarades « anarcho-autonomes » que la BAC a particulièrement dans le collimateur depuis plus d'un an – était une bonne occasion de provocation pour remettre les pendules à l'heure de la répression.

La jeune militante est arrivée en courant place de la Liberté et s'est adossée à un mur. Aussitôt la police l'a encerclée et a cherché à disperser, y compris à coups de tonfa, les gens qui venaient voir ou demander des explications. Plusieurs, ceux qui sont harcelés par la police depuis des mois, ont été roués de coups et arrêtés sans ménagement. Les tabassages ont continué jusque dans le commissariat. Pour couvrir leurs forfaits – ou leur manque de professionnalisme, c'est selon –, là encore les policiers ont inventé une fable. Ce seraient eux qui se seraient fait attaquer par « un groupe de jeunes qui veulent s'opposer à l'interpellation de leur copine », comme il est si bien écrit dans la presse. Ils ajoutent à cela des « blessures » si peu évidentes que les policiers auront toutes les peines du monde à obtenir des ITT de la part des médecins du CHU ; et enfin ils se sont tous portés partie civile, et le tour a été joué. Mais quand même, comment expliquer que cinq de ces policiers surentraînés soient blessés par quatre jeunes garçons et deux jeunes filles, sinon en postulant qu'ils ont simulé – comme simulait le policier qui se déplaçait avec une attelle, et qui peinait surtout à faire semblant de boiter, lors de la demande de comparution immédiate ?

Il a suffi de voir l'état de nos camarades (yeux pochés, contusions, fatigue…) lors de cette dernière, ainsi que les sourires des nombreux policiers présents dans la salle et autour, pour comprendre que ces derniers se sont fait plaisir tout en gérant bien leur affaire afin de les envoyer en prison.

Pour le Comité contre la répression des mouvements sociaux, les événements qui viennent de se dérouler sont une illustration supplémentaire des méthodes de répression policières mises en œuvre contre les mouvements sociaux – des méthodes expérimentées dans les quartiers puis généralisées : harcèlement suivi de tabassages, d'arrestations, de gardes à vue prolongées et de procès. Que les forces de l'« ordre » se sentent aussi libres dans leurs façons d'agir traduit un rapport de forces en leur faveur. Grévistes, jeunes militants, sans-papiers, « radicaux » en font les frais depuis trop longtemps. Il faut que la peur change de camp.

Rassemblement devant le palais de justice de Poitiers le 7 juillet à 18 h et soutien le jour du procès le 8 juillet à 16 h

Comité poitevin contre la répression des mouvements sociaux – antirep86@free.fr – http://antirep86.free.fr